

CHELSEA EXPRESS

ÉTÉ 2023

**Hey toi,
slack la pédale!**

**Mise à niveau de
l'usine d'eaux usées**

**Près de 12 M\$ pour
la réfection du chemin
de la Rivière**





Mot du maire

Chers résidents, chères résidentes

Après un printemps particulièrement occupé, l'été est enfin arrivé! Pour offrir une petite pause aux élus et leur permettre de passer du temps en famille, le conseil a décidé de repousser la séance du conseil du mois d'août au 22 août. Ne soyez donc pas surpris si vous remarquez une longue pause après la séance de juillet. Nous sommes seulement en train de recharger nos batteries!

Depuis le début de son mandat, le conseil accorde une grande importance à la sécurité sur nos routes, et c'est d'autant plus vrai à l'été. Les enfants jouent plus à l'extérieur, les adeptes de vélos sont nombreux sur les routes et les conditions météorologiques favorisent la circulation de différents véhicules. C'est pourquoi le Service des communications et le Service des travaux publics ont travaillé de pairs pour lancer une campagne de sensibilisation accrocheuse qui invite le citoyen à être au cœur de l'initiative. Je vous invite à en apprendre plus en page 4, et surtout à y participer en grand nombre!

Pour se donner les moyens de nos ambitions, de nouveaux talents se sont joints à l'équipe afin de former un trio fort et dynamique au sein de la direction générale. L'arrivée d'un directeur des affaires juridiques et du greffe et celle éventuelle d'un.e directeur.trice général.e adjoint.e devrait permettre de mieux gérer les défis qui nous attendent dans les prochaines années en plus de mener l'équipe municipale vers la réalisation de ses objectifs. La Municipalité entame une nouvelle ère et la suite s'annonce très positive!

Pour terminer, je ne pourrais vous parler de saison estivale sans vous parler des événements qui se tiennent chez nous! Pour la première fois, la Municipalité s'est alliée au Marché Chelsea pour vous présenter des spectacles en plein air gourmands. Une belle occasion de faire rayonner à la fois nos artisans et nos artistes locaux! Tous les détails se trouvent en page 14.

Au plaisir de vous y croiser!

Sincèrement,

Pierre Guénard

Maire

p.guenard@chelsea.ca

819 827-6217



QUOI DE NEUF



Actualités

Hey toi, *slack* la pédale!

Vous risquez de remarquer ce genre de phrase un peu partout sur le territoire au courant de l'été. C'est que la Municipalité a officiellement lancé sa campagne de sensibilisation à la vitesse. Cette fois, on s'invite directement dans les quartiers résidentiels en encourageant les résidents à venir chercher une enseigne pour l'installer sur leur terrain.

Pour s'adapter aux réalités des divers quartiers du territoire, deux versions sont disponibles. La première mentionne le maximum de 40 km/h et la deuxième est offerte dans une version plus générique pour les quartiers dont la vitesse maximale est différente.

Réalisée par l'agence Pixel, la campagne se déclinera également sur les différentes plateformes de la Municipalité tout au long de la saison estivale. Une deuxième phase est également prévue en 2024.

Si vous souhaitez embarquer dans le mouvement et emprunter une enseigne, écrivez-nous au travauxpublics@chelsea.ca ou présentez-vous à l'hôtel de ville pendant nos heures d'ouverture.

chelsea.ca/vitesse

Le droit de préemption : un indispensable pour les Municipalités

Nouveau depuis juin 2022, le droit de préemption permet à la Municipalité d'acheter en priorité sur d'autres acheteurs certains terrains ou immeubles préalablement déterminés à des fins municipales. Concrètement, il permet à la Municipalité d'égaliser une offre d'achat soumise à un propriétaire qui vendrait une propriété ou un terrain.

Pour qu'elle puisse se prévaloir de ce droit, la Municipalité doit tout d'abord déterminer les propriétés ou terrains qui l'intéressent, puis en aviser par huissier les propriétaires. Si vous recevez un avis vous avisant que votre propriété ou votre terrain est visé par le droit de préemption, vous en restez le propriétaire, avec tous les droits qui en découlent jusqu'à ce que vous décidiez de le vendre.

Ce pouvoir est un outil indispensable pour aider les municipalités à améliorer leurs offres de services et la vitalité de leur milieu. Il permet, par exemple, l'implantation de nouveaux services comme une bibliothèque, de nouveaux parcs, etc.

chelsea.ca/preemption

Le Chelsea Express distribué autrement



Afin de diminuer son empreinte environnementale, le Chelsea Express ne sera désormais plus distribué par la poste aux résidents de Chelsea. Il sera plutôt disponible dans des points de dépôt en quantités limitées et sur nos plateformes en ligne. De plus, il sera désormais publié deux fois par année, soit au printemps ou à l'été et à l'automne.

Bien que nous vous encourageons à prendre ce virage vert avec nous, nous sommes conscients que certains résidents peuvent préférer en recevoir une copie par la poste. C'est pourquoi il sera tout de même possible de le faire en écrivant au communications@chelsea.ca.

POINTS DE DÉPÔTS

- Hôtel de ville (100, chemin d'Old Chelsea)
- Bibliothèque municipale (100, chemin d'Old Chelsea)
- Centre Meredith (12, chemin Cecil)
- Centre communautaire de Farm Point (331, chemin de la Rivière)
- Centre communautaire de Hollow Glen (12, chemin du Parc)

Actualités

Cap vers Chelsea 2040

Depuis janvier, la Municipalité travaille fort sur son plan stratégique. Un comité de travail composé d'élus et d'employés municipaux s'est rencontré à plusieurs reprises pour réfléchir à la vision, la mission, les valeurs ainsi que les piliers stratégiques à accomplir d'ici 2040.

En parallèle, deux consultations publiques ont eu lieu. La première en personne a permis d'échanger avec une cinquantaine de résidents alors que la deuxième, tenue en ligne, a permis d'obtenir la réflexion de plus de 200 résidents. L'exercice de vision, répondu par 900 résidents et réalisé lors de la refonte du plan d'urbanisme, a également été analysé et pris en compte.

Ancré dans une vision vers 2040, le plan stratégique s'opérera sur trois ans. Il viendra par le fait même orienter les décisions de l'organisation municipale et du conseil jusqu'en 2026. Les objectifs 2040 servent ainsi de fondation pour assurer une continuité lors de chaque renouvellement du plan stratégique, et ce, même après les élections.

DÉVOILEMENT DEVANT PUBLIC

Le 14 juin s'est tenu une soirée pour présenter le plan stratégique en primeur devant les résidents présents. Merci à tous ceux s'étant déplacés! Si vous n'avez pu y

assister, rendez-vous sur nos différentes plateformes pour en prendre connaissance! Un microsite a également été dédié à ce plan question de pouvoir le faire connaître au plus grand nombre de personnes!

Réseau d'aqueduc : inscrivez-vous à notre liste d'envoi courriel!

Savez-vous qu'une liste de distribution nous permet d'entrer en contact par courriel avec les résidents desservis par le réseau d'aqueduc lors de coupures d'eau ou d'avis d'ébullition? Cette méthode nous permet également de vous donner des mises à jour sur les travaux en cours ou autres informations pertinentes.

Puisque les inscriptions se font de façon volontaire, nous vous invitons à nous contacter au info@chelsea.ca ou par téléphone au 819 827-1124 si vous souhaitez être ajouté à cette liste.

Psst. Nous travaillons présentement sur une nouvelle plateforme citoyenne complète qui permettra de vous inscrire plus facilement. Plus de détails en page 11.

QU'EST-CE QU'UNE EMPRISE MUNICIPALE?

L'emprise municipale est un espace appartenant à la Municipalité situé entre le trottoir ou la bordure du chemin et la limite d'une propriété privée. L'emprise apparaît sur le certificat de localisation d'une propriété.

Cet espace doit rester libre de tout objet ou plantation, à l'exception de gazon. Pourquoi? Parce que l'emprise municipale fait partie de la voie publique. Elle doit être accessible facilement par la Municipalité lorsqu'elle en a besoin.

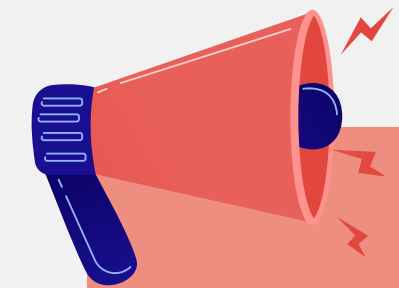


La Municipalité doit procéder prochainement à des travaux de mise à niveau de ses installations de traitement des eaux usées. Ces travaux visent à augmenter l'efficacité et la qualité du traitement des eaux usées. L'ajout d'équipement spécialisés, principalement une centrifugeuse, permettra d'assécher (ou déshydrater) les boues et ainsi réduire la fréquence et le volume des vidanges.

Ces travaux sont également nécessaires pour assurer le respect des normes environnementales sur la qualité des rejets dans la rivière. Ils permettront aussi d'améliorer le système en place afin de créer un meilleur apport en air à l'usine. Cela favorisera notamment une meilleure pérennité de nos équipements.

BÉNÉFICES DE LA MISE À NIVEAU

- Diminution du nombre de camions-citernes réduisant ainsi les coûts pour la Municipalité et les émissions de gaz à effet de serre.
- Diminution des interventions humaines et optimisation des opérations de l'usine
- Atténuation des mauvaises odeurs.
- Réduction des risques d'usure prématurée des équipements qui pourrait être causée par la formation de gaz corrosif engendré par la méthode actuelle d'entreposage des boues.
- Minimisation du risque de débordements.
- Amélioration du système en place permettant un meilleur apport en air et une bonification quant à la qualité des eaux rejetées dans la rivière.



TRAVAUX DE MISE À NIVEAU ET AGRANDISSEMENT ; UNE DISTINCTION IMPORTANTE

Ces travaux à eux seuls n'ont pas pour effet d'augmenter la capacité sanitaire de l'usine. Les travaux de mises à niveaux sont distincts du projet d'agrandissement de l'usine d'eau potable.

L'état d'avancement de ces deux projets est lui aussi différent. Alors que le projet de mise à niveau est confirmé, le projet d'agrandissement lui ne l'est pas. Il fait encore l'objet de discussions au conseil municipal.



Travaux publics

Près de 12 M\$ pour la réfection du chemin de la Rivière

Les travaux de réfection le long du chemin de la Rivière débuteront sous peu. Au coût de 12 M\$, ils s'étaleront sur plus de 6 km et devrait s'échelonner jusqu'en 2024.

Les travaux comprendront, entre autres, la réfection complète et partielle de certains tronçons, le réaménagement de l'intersection de la Voie verte Chelsea, le remplacement des glissières de sécurité et plusieurs améliorations pour le transport actif.

Une première phase avait eu lieu à l'automne 2021 et avait notamment permis de procéder au remplacement de plusieurs ponceaux ainsi qu'à l'aménagement et au nettoyage des fossés.

DES AMÉLIORATIONS POUR LE TRANSPORT ACTIF

Afin de favoriser des déplacements sécuritaires pour les usagers actifs, plusieurs améliorations au chemin seront apportées. Ces améliorations comprendront le réaménagement des pentes et des courbes, l'ajout de cinq passages pour personnes, d'arrêts supplémentaires, d'une zone tampon avec bollards près du Club Cascades, le prolongement de la zone à 30 km/h et l'officialisation d'une chaussée désignée sur le tronçon nord.

Le Plan directeur de transport actif prévoyait initialement une chaussée désignée le long du chemin de la Rivière. Cependant, suite à l'étude de faisabilité seulement un tronçon de 4 km situé entre le 152, chemin de la Rivière et la limite nord remplit les critères. La présence de pentes abruptes, de courbes multiples et de la visibilité réduite par endroit sur le tronçon sud ne permettait pas d'assurer la sécurité d'une chaussée désignée. Cependant, un accotement pavé est prévu à cet endroit.

La Municipalité avait également évalué la possibilité de mettre en place des bandes cyclables. Cependant, la géométrie du chemin actuel et la proximité avec la rivière Gatineau ne permettait pas de le faire à des coûts accessibles. De plus, l'impact sur l'environnement aurait été trop important. La présence de la Voie verte longeant le chemin offre, par contre, une alternative sécuritaire et conviviale pour le transport actif.

DES MESURES D'ATTÉNUATION ENVIRONNEMENTALE EN PLACE

En raison de la proximité du chantier avec des milieux humides et la rivière Gatineau, la Municipalité a procédé à une étude de caractérisation du milieu naturel et a dû obtenir des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que du ministère des Pêches et des Océans Canada. Ces autorisations étaient nécessaires afin d'assurer le respect des normes provinciales et fédérales de protection de l'environnement.

Plusieurs mesures d'atténuation ont également été mises en place afin de diminuer l'impact des travaux sur l'environnement. Cela comprend notamment la protection de la végétation, la remise en état du milieu riverain, la gestion des espèces exotiques envahissantes et la protection des cours d'eau, de l'habitat du poisson et des milieux humides.

CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

La circulation pendant la durée des travaux sera affectée dans ce secteur, et ce, en raison de fermetures partielles du chemin. Des chemins de détours seront mis en place afin de diriger la circulation. La Municipalité de Chelsea invite tous les utilisateurs à respecter la signalisation en place afin d'assurer la sécurité des travailleurs ainsi que celle des autres utilisateurs du chemin.

chelsea.ca/info-travaux

Info-travaux



Prévoyez vos déplacements
chelsea.ca/info-travaux





Communi- cation

Les loisirs et la culture à l'honneur!

C'est le temps de l'année où la Municipalité lance son concours de photo. Cette fois-ci, sous le thème loisirs et culture.

Vous avez participé à un événement sportif, un spectacle, une activité communautaire ou visité la bibliothèque et avez capturé le moment? Faites-nous parvenir vos images! Les possibilités sont infinies. Si vos photos sont retenues, elles paraîtront dans l'édition 2024 du calendrier municipal distribué à tous les résidents.

Les photos soumises doivent respecter les règlements pour être acceptées. De plus, puisqu'il s'agit d'un médium imprimé, il est important que la qualité des photos soit suffisante afin que le rendu soit clair. Cela signifie que la résolution doit être de 300 DPI, soit 2 396 x 3 198 pixels et être en format JPEG ou PNG.

**Date limite pour nous envoyer vos photos :
31 août 2023.**

chelsea.ca/concours

Lancement à venir d'une nouvelle plateforme citoyenne

Le Service des communications travaille présentement sur le lancement d'une nouvelle plateforme citoyenne!

Cette dernière devrait être lancée vers la fin de l'été et a pour objectif d'offrir de meilleurs services en ligne et de permettre une communication plus personnalisée avec les résidents en fonction de leurs préférences. Cet outil sera également primordial en cas de mesures d'urgence puisqu'il permettra d'envoyer des appels automatisés et des messages textes aux abonnés inscrits.

Accessible autant en ligne que sur mobile, ce nouvel outil offrira une porte d'entrée supplémentaire sur l'actualité municipale et les services aux citoyens. Surveillez nos plateformes dans les prochaines semaines!



Êtes-vous abonnés à notre infolettre?

Envoyée toutes les deux semaines, l'infolettre est une façon facile d'être au courant de l'actualité municipale. Elle permet également de connaître les avis publics en vigueur, les événements à venir, etc. C'est un simple courriel, mais qui en dit long!

Pour vous abonner, rendez-vous sur la page d'accueil du site Web municipal et cliquez sur l'icône d'enveloppe situé à gauche de votre écran, tout juste en dessous du logo de Chelsea.

Environnement



En mission pour la protection du territoire

Cette année, la Municipalité de Chelsea souhaite mettre de l'avant la protection des milieux naturels et la promotion de la protection de la biodiversité par l'élaboration d'un plan de conservation de 30% de son territoire, excluant le Parc de la Gatineau, d'ici 2030.

La conservation du territoire peut se faire par l'acquisition de terrains, la conservation volontaire, la restauration d'habitats ou la bonification de nos règlements, par exemple. Les milieux naturels rendent plusieurs services écologiques importants tels que la création d'habitats fauniques et floristiques et l'atténuation des effets des changements climatiques, qui se font de plus en plus ressentir sur le territoire. Cet objectif s'arrime avec les cibles du gouvernement fédéral et provincial, qui désire également atteindre cette superficie de conservation d'ici 2030.

La Municipalité en est au début de ce projet. Elle analyse les mesures de conservation existantes pour déterminer le pourcentage de territoire présentement protégé.

Les aires protégées ou considérées en conservation doivent être évaluées pour déterminer si elles apportent un service écologique ou une valeur écologique. Suite à cette analyse, une stratégie et des actions seront développées pour mener la Municipalité vers son objectif.

Incitatif pour l'achat de barils récupérateur d'eau de pluie

Bonne nouvelle! La Municipalité offre maintenant, par l'entremise de son programme Fonds vert, un incitatif pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie! Ce projet pilote se termine le 31 décembre 2023 ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Ces barils ont plusieurs avantages dont de réduire le gaspillage d'eau potable en utilisant l'eau de pluie pour des usages comme l'arrosage de jardin, de terrains ou le lavage de voitures. Ce projet pilote s'inscrit dans la mesure 1.15 du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2021-2026.

Les subventions sont réservées dans l'ordre d'arrivée des demandes, jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

chelsea.ca/fonds-vert



Sécurité incendie



Danger d'incendie de la sopfeu applicable à chelsea

BAS

C'est le bon moment pour allumer votre feu à ciel ouvert d'un mètre.

- Les feux à ciel ouvert de moins d'un mètre sont autorisés SANS PERMIS à l'année à Chelsea.
- Les feux à ciel ouvert d'un à quatre mètres sont autorisés seulement entre le 1^{er} novembre et le 30 avril AVEC PERMIS du Service de sécurité incendie de Chelsea.

MODÉRÉ

Vous pouvez continuer d'allumer votre feu à ciel ouvert d'un mètre.

- Les feux à ciel ouvert de moins d'un mètre sont autorisés SANS PERMIS à l'année à Chelsea.
- Les feux à ciel ouvert d'un à quatre mètres sont autorisés entre le 1^{er} novembre et le 30 avril AVEC PERMIS du Service de sécurité incendie de Chelsea.

ÉLEVÉ

Vous pouvez continuer d'allumer votre feu à ciel ouvert d'un mètre à moins que la vitesse du vent soit supérieure à 20 km/h.

- Tous les permis émis par le Service de sécurité incendie de Chelsea pour un feu à ciel ouvert d'un à quatre mètres sont maintenant suspendus.

TRÈS ÉLEVÉ

Tous les feux à ciel ouvert sont interdits.

- Faites des feux **seulement dans des installations (foyer) munies d'un pare-étincelles réglementaire** (ouvertures de moins de 1 cm).
- Tous les permis émis par le Service de sécurité incendie de Chelsea pour un feu à ciel ouvert d'un à quatre mètres sont suspendus maintenant.

EXTRÊME

Interdiction complète en vigueur à Chelsea.

- Aucun type de feu n'est autorisé incluant les feux à ciel ouvert d'un mètre avec ou sans permis, les feux dans un foyer avec pare-étincelles, les feux d'artifice et tous les articles pyrotechniques.

Les jeudis en musique

X Marché Chelsea

Musical Thursdays

X Chelsea Market

Cet été, les Mardis en musique deviennent les Jeudis en musique! Une série de trois spectacles en plein air vous sera présentée sous une nouvelle formule. La série de concerts musicaux se joint au Marché Chelsea dans le but de faire rayonner la culture et de mettre en valeur les artistes et artisans de la région.

Vous pourrez faire la découverte de produits et d'aliments frais au marché dès 16 h et ensuite profiter de la soirée pour assister au concert en plein air à 18 h. Des kiosques de vente de nourriture à déguster sur place seront également disponibles.

Ajoutez ces dates à votre agenda, c'est un rendez-vous à la scène extérieure du Centre Meredith!

En cas de pluie, des directives seront communiquées sur le site Web ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité.

Ce projet est réalisé par la Municipalité de Chelsea, en partenariat avec le Marché Chelsea, la Fab sur Mill et le Centre Meredith.

chelsea.ca/jeudis-musique



15

JUIN
18 h

Jazz de partout



13

JUILLET
18 h

*Waked Up!
Band*

24

AOÛT
18 h

Jane et Kyle



Merci à notre collaborateur
ainsi qu'à nos partenaires

J'adore lire

Suggestion de lecture

SUGGESTION DE LYSE, BÉNÉVOLE DE LA BIBLIO

Quand viendra l'aube
texte de Dominique Fortier



Au cours d'un été d'orages et de tempêtes suivant la disparition de son père, Dominique Fortier tient un carnet où elle explore le pouvoir des souvenirs à nous survivre et à élargir le réel. Elle recense autour d'elle les mystères grands et petits jalonnant nos existences : le fleuve qui coule à l'envers, des oiseaux qui parlent, le brouillard qui se dissipe comme un rideau se déchire, une montre à moitié cassée et assez de questions pour durer toute une vie.

Quand viendra l'aube convoque les voix de François Villon, d'Emily Dickinson et de Rebecca Solnit pour illuminer le deuil. Dans ces pages intimistes, l'auteure des Villes de papier et des Ombres blanches livre un bouleversant témoignage où chatoient mille et une nuances de bleu, couleur de la nostalgie, du manque et du ciel avant le lever du soleil, lorsque les ombres s'estompent et que les fantômes se révèlent pour ce qu'ils sont : des souvenirs qui refusent de mourir à leur tour.

Club de lecture d'été TD

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Le Club de lecture d'été TD est le programme de lecture estivale le plus important au Canada. Offert en français et en anglais, il est destiné aux enfants de tous âges, quels que soient leurs goûts et leurs niveaux de lecture.

Les inscriptions aux activités seront ouvertes au public à partir du mois de juin. Vous êtes invités à surveiller notre page Web à cet effet ainsi que la page Facebook de la bibliothèque.

chelsea.ca/bibliotheque

PRÊT DE DÉTECTEUR DE RADON NUMÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque offre maintenant le programme « Occupe-toi du radon ». Ce programme offre aux membres la chance d'emprunter un détecteur de radon numérique gratuitement, et ce, pour une durée maximale de 30 jours.

Le programme de prêt de détecteurs de radon contribue à éduquer la communauté sur le sujet et à faire mieux comprendre les mesures qui peuvent être prises pour réduire les risques. La seule façon de détecter le radon est à l'aide d'un test de mesure.

Détails au chelsea.ca/bibliothèque/services

Événements

13
JUILLET

24
AOÛT

19 h

Les jeudis en musique
X Marché Chelsea

Musical Thursdays
X Chelsea Market

JEUDIS EN MUSIQUE X MARCHÉ CHELSEA
Centre Meredith
23, chemin Cecil

Un spectacle en plein cœur du marché de Chelsea ça vous dit? C'est la formule qu'on vous propose cette année. Venez vibrer avec nous au son de différents groupes d'ici!

Détails au chelsea.ca/jeudis-musique



4
JUILLET
19 h

22
AOÛT
19 h

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

216, chemin d'Old Chelsea

La séance du conseil se déroule à la MRC des Collines-de-l'Outaouais situé au 216, chemin d'Old Chelsea. Les séances du conseil sont ouvertes au public.

Détails au chelsea.ca/seances-conseil

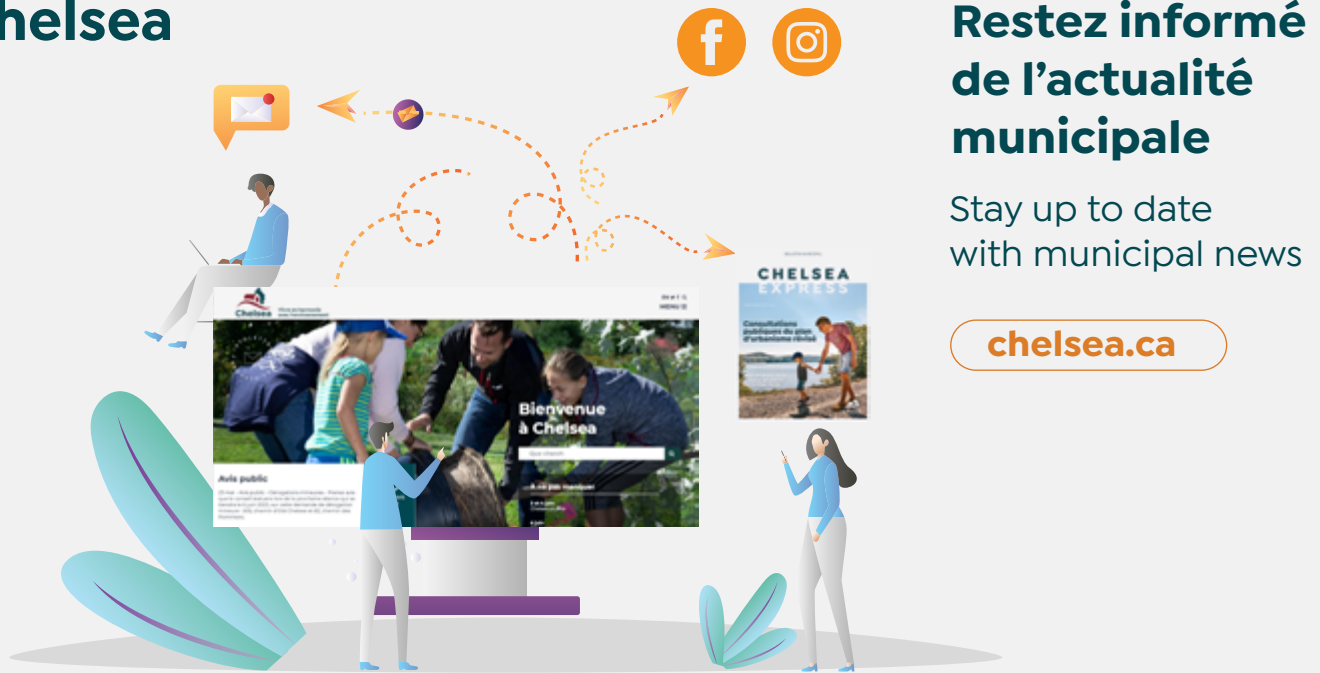
5
JUILLET
18 h 45

RENCONTRE DU CCUDD

110, chemin d'Old Chelsea

Le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable se rencontre une fois par mois. L'assemblée est ouverte au public à partir de 18h45.

Détails au chelsea.ca/ccudd



Restez informé de l'actualité municipale

Stay up to date with municipal news

chelsea.ca

Conseiller du district 1

Enrico Valente
e.valente@chelsea.ca
613 720-4640

Conseiller du district 2

Dominic Labrie
d.labrie@chelsea.ca
819 962-5354

Conseillère du district 3

Cybèle Wilson
c.wilson@chelsea.ca
819 664-6947

Conseiller du district 4

Christopher Blais
c.blais@chelsea.ca
613 808-2078

Conseillère du district 5

Rita Jain
r.jain@chelsea.ca
819 866-3070

Conseillère du district 6

Kimberly Chan
k.chan@chelsea.ca
873 354-6742



Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
info@chelsea.ca
chelsea.ca

Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124
Travaux publics 819 827-1160
Travaux publics (urgence hors des heures de bureau) 819 827-9911
Service incendie (information générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516
Transcollines 819 456-1114
Urgence 911
Service de police 819 459-9911
CLSC de Chelsea 819 459-1112
Info Santé 811